



Extrait du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre suffisant elle pourra après une nouvelle et dernière convocation délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

Conformément à l'art. L1122-13 du C.D.L.D

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu au grand salon de l'Hôtel de ville d'Erquennes.

09 novembre 2020 à 19h00

Fait à Erquennes, le 27 octobre 2020.

La Directrice Générale Le Bourgmestre,

Ch. Defoy

D. Lavaux



ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Plan de Cohésion Sociale - Approbation des pièces justificatives 2019 du Service d'Intégration Sociale de l'ISPPC et paiement du solde
2. Plan de Cohésion Sociale - Approbation convention entre l'Adm Com d'Erq et le Service d'Intégration Sociale de l'ISPPC
3. Finances - Coût vérité budget 2021 - Approbation
4. Fabrique d'église Sainte-Thérèse – Budget 2021 – Réformation - décision
5. Secrétariat- RGP- protocole parquet- Décision
6. Directrice générale - demande d'ester en justice- Mille idées-Décision
7. Marché de Fournitures – 20200029 – Achat bras débroussailleur – Approbation des conditions et du mode de passation
8. Marché de travaux – 20200028 – luminaires et équipements pour aménagements des nouveaux bureaux – Approbation des conditions et du mode de passation
9. Marché de Fournitures – 20200028 – luminaires et équipements pour aménagements des nouveaux bureaux – Approbation des conditions et du mode de passation

10. Marché de Travaux – 20200016 – Travaux restauration toitures et clocher église Saint Rémy à Hantes-Wihéries – Approbation des conditions et du mode de passation
11. Sous-concession d'infrastructures de tourisme fluvial - Port de plaisance d'Erquelinnes - Cahier des charges - Approbation - Décision.
12. Conseiller communal- motion pour le réinvestissement dans l'infrastructure de la ligne ferroviaire 130A Charleroi-Erquelinnes- Décision
13. DECISION DE PRINCIPE D'ENTAMER UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL- DECISION
14. Indication des questions posées par les conseillers communaux conformément aux articles 76 et suivants du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal d'Erquelinnes ainsi que la teneur de la réponse du Collège au cours du Conseil communal.

HUIS-CLOS

Néant